



*République Française*  
*Collectivité Territoriale de Martinique*  
*Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique*

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU JEUDI 08 FEVRIER 2024**

**Présidence : Bruno Nestor AZÉROT**  
**Date de convocation : 26 janvier 2024**  
**Nombre de conseillers en exercice : 20**  
**Nombre d'élus présents pour ce point : 12**  
**Nombre de procuration : 04**

**Extrait n°BC-02-2024-021**

**Objet : Approbation de l'accord cadre pour « Fourniture et livraison d'équipements de protections individuelles pour le groupement de commandes CAP Nord Martinique et dix (10) de ses Communes membres ».**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Bruno Nestor AZÉROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Christian PALIN, Thierry MARÉCHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Maurice BONTÉ, Annick COMIER, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Joseph PÉRASTE.  
**En cours de séance :** Christian RAPHA.

**AVAIENT DONNÉ PROCURATION :**

Patricia PALMONT à Bruno Nestor AZEROT, Germain DUTON à Christian PALIN.  
**En cours de séance :** Sainte-Rose CAKIN à Thierry MARECHAL, Jean-Louis MARIE-LOUISE à Christian VERNEUIL.

**ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :**

Félix ISMAIN, Charles CARISTAN, Chantal MAIGNAN, Jean-Christophe BOULANGÉ.

**Le Bureau Communautaire,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment les articles R2161-2 à R2161-5 ;

**Considérant** les décisions des membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis le 10 janvier 2024 ;

**Considérant** les caractéristiques ci-après du projet de marché de prestations de fournitures courantes pour « Fourniture et livraison d'équipements de protections individuelles pour le groupement de commandes CAP Nord et dix (10) de ses communes membres » :

**Objet de l'accord-cadre :**

Il s'agit d'un accord-cadre de fournitures courantes pour « Fourniture et livraison d'équipements de protections individuelles pour le groupement de commandes CAP Nord et dix (10) de ses communes membres ».

**Caractéristiques - allotissement :**

Il s'agit d'un accord-cadre passé en application des articles L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

Les membres de la commission d'Appel d'Offres réunis le 10 janvier 2024, en application de l'article L1414-2 du CGCT, ont fait le choix d'attribuer les accords-cadres comme suit :

**Titulaires et montant des accords-cadres :**

LOT	INTITULE	TITULAIRES	MONTANT OFFRE MAXIMUM ANNUEL HT	CLASSE MENT
1	Fourniture et livraison de vêtements de travail	ACTI PROTECTION 16 Lot les PAPAYERS 97229 LES TROIS ILETS	183 431,25€	1
		TROPIKAL JAD Immeuble Chrise Impasse les Palatuviers 97139 LES ABYMES	213 259,10€	2
2	Fourniture et livraison de chaussures de sécurité	ADISCO CORESTEL ZI LA Lézarde Imm COTTRELL 97232 LAMENTIN	83 518,30€	1
		SAS' VIT PROTECT ZI LA Lézarde Imm les Amandiers 97232 LE LAMENTIN	78 816,87€	2
3	Fourniture et livraison d'équipements de protection individuelle	ADISCO CORESTEL ZI LA Lézarde Imm COTTRELL 97232 LAMENTIN	121 085,17€	1

LOT	INTITULE	TITULAIRES	MONTANT OFFRE MAXIMUM ANNUEL HT	CLASSE MENT
		TPLS 185 Rue Kan Sik Doj 97200 FORT DE FRANCE	126 880,56€	2
4	Fourniture et livraison d'équipements d'ASVP et police municipale et intercommunale	TROPIKAL JAD Immeuble Chrisa Impasse les Palatuviers 97139 LES ABYMES	87 976,00€	1
		KAKI ZI de la Jambette Imm Luc ELISABETH 97232 LAMENTIN	95 954,68€	2

**Durée de l'accord-cadre :**

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an.

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de douze (12) mois.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché ;

Après en avoir délibéré,

**À l'unanimité,**

**DÉCIDE****Article 1 :**

**D'attribuer** les accords-cadres pour « Fourniture et livraison d'équipements de protections individuelles pour le groupement de commandes CAP Nord et dix (10) de ses communes membres » comme suit :

LOT	INTITULE	TITULAIRES	MONTANT OFFRE MAXIMUM ANNUEL HT	CLASSE MENT
1	Fourniture et livraison de vêtements de travail	ACTI PROTECTION 16 Lot les PAPAYERS 97229 LES TROIS ILETS	183 431,25€	1
		TROPIKAL JAD Immeuble Chrisa Impasse les Palatuviers 97139 LES ABYMES	213 259,10€	2
2	Fourniture et livraison de chaussures de sécurité	ADISCO CORESTEL ZI LA Lézarde Imm COTTRELL 97232 LAMENTIN	83 518,30€	1
		SAS' VIT PROTECT ZI LA Lézarde Imm les Amandiers 97232 LE LAMENTIN	78 816,87€	2

LOT	INTITULE	TITULAIRES	MONTANT OFFRE MAXIMUM ANNUEL HT	CLASSE MENT
3	Fourniture et livraison d'équipements de protection individuelle	ADISCO CORESTEL ZI LA Lézarde Imm COTTRELL 97232 LAMENTIN	121 085,17€	1
		TPLS 185 Rue Kan Sik Doj 97200 FORT DE FRANCE	126 880,56€	2
4	Fourniture et livraison d'équipements d'ASVP et police municipale et intercommunale	TROPIKAL JAD Immeuble Chrisa Impasse les Palatuviers 97139 LES ABYMES	87 976,00€	1
		KAKI ZI de la Jambette Imm Luc ELISABETH 97232 LAMENTIN	95 954,68€	2

**Article 2 :**

**D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Article 3 :**

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Vote**

Pour : 16

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 22 février 2024

Le Président



Bruno Nestor AZÉROT